

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 17/12/2024 - 32100 - 2021 B 01297 - 895 288 777 - A2SI

Désignation de l'entreprise <u>SAS A2SI</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Adresse de l'entreprise <u>24 rue du Noir Bonnet 59290 WASQUEHAL</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SIREN		8		9		5		2		8																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		8		8		7		7		7																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3 1 1 2 2 0 2 3</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>Fonds commercial *</td> <td>010</td> <td></td> <td>012</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td></td> <td>016</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td></td> <td>028</td> <td></td> <td>030</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td></td> <td>040</td> <td>1</td> <td>042</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Total I (5)</td> <td></td> <td>044</td> <td>1</td> <td>048</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="2">STOCKS</td> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Créances (2)</td> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td></td> <td>070</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>132764</td> <td>074</td> <td></td> <td>132764</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>442</td> <td>086</td> <td></td> <td>442</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total II</td> <td>096</td> <td>133207</td> <td>098</td> <td></td> <td>133207</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total général (I+II)</td> <td>110</td> <td>133208</td> <td>112</td> <td></td> <td>133208</td> </tr> <tr> <td colspan="6">PASSIF</td> <td colspan="2">Exercice N NET</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td></td> <td>120</td> <td></td> <td></td> <td>10000</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td></td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td></td> <td>126</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td></td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *</td> <td>131</td> <td></td> <td></td> <td>132</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td></td> <td>134</td> <td></td> <td></td> <td>-3856</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td></td> <td>136</td> <td></td> <td></td> <td>-676</td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td></td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td></td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td></td> <td>5467</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Provisions pour risques et charges</td> <td></td> <td>154</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="8">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td></td> <td>156</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td> <td></td> <td>164</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td></td> <td>166</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)</td> <td>169</td> <td></td> <td></td> <td>172</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Comptes courants d'associés</td> <td></td> <td>173</td> <td></td> <td></td> <td>127731</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td></td> <td>175</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td></td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td></td> <td>127741</td> </tr> <tr> <td colspan="6">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td>133208</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVOS</td> <td>(1)</td> <td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td> <td>193</td> <td></td> <td>(4)</td> <td>Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2)</td> <td>Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5)</td> <td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3)</td> <td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td></td> <td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>														Brut		Amortissements-Provisions		Exercice N clos le				1		2		3 1 1 2 2 0 2 3								Net								5		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				Autres *	014		016			Immobilisations corporelles *		028		030			Immobilisations financières * (1)		040	1	042		1	Total I (5)		044	1	048		1	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			Marchandises *	060		062				Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			Autres * (3)	072	132764	074		132764		Valeurs mobilières de placement	080		082				Disponibilités	084	442	086		442		Charges constatées d'avance *	092		094				Total II	096	133207	098		133207		Total général (I+II)	110	133208	112		133208	PASSIF						Exercice N NET		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			10000	Écarts de réévaluation		124				Réserve légale		126				Réserves réglementées *		130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			132		Report à nouveau		134			-3856	Résultat de l'exercice		136			-676	Subventions d'investissement		137				Provisions réglementées		140					Total I	142			5467		Provisions pour risques et charges		154				DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				Fournisseurs et comptes rattachés *		166				Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)	169			172	9	Comptes courants d'associés		173			127731	Autres dettes		175			1	Produits constatés d'avance		174					Total III	176			127741	Total général (I + II + III)						180	133208	RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
		Brut		Amortissements-Provisions		Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
		1		2		3 1 1 2 2 0 2 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
						Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
						5																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Immobilisations corporelles *		028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Immobilisations financières * (1)		040	1	042		1																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	Total I (5)		044	1	048		1																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Autres * (3)	072	132764	074		132764																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Disponibilités	084	442	086		442																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		Total II	096	133207	098		133207																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
		Total général (I+II)	110	133208	112		133208																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
PASSIF						Exercice N NET																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			10000																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Écarts de réévaluation		124																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserve légale		126																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Réserves réglementées *		130																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			132																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Report à nouveau		134			-3856																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Résultat de l'exercice		136			-676																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Subventions d'investissement		137																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Provisions réglementées		140																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		Total I	142			5467																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Provisions pour risques et charges		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)	169			172	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Comptes courants d'associés		173			127731																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Autres dettes		175			1																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Produits constatés d'avance		174																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		Total III	176			127741																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II + III)						180	133208																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																								

Désignation de l'entreprise SAS A2SI

Néant ☐*

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

31/12/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214
		Services *	intracommunautaires			
				217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242 4432
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)					244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
						dont amortissement du fonds de commerce 255
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	Total des charges d'exploitation (II)					264 4432
						270 -4432
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)	Produits financiers (III) 280		3756			
						Charges financières (V) 294
						Produits exceptionnels (IV) 290
	Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
B – RÉSULTAT FISCAL	Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314 676
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318
	Provisions non déductibles *					322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248				330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)					251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU - TE (44 octies A) 987				342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindécies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	ZDP (44 septdecies) 993				
	BUD (44 sexdecies) 992					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354 676
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *			356		
	Déficits antérieurs reportables * 3856		dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370			372 676

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

04/04/2024 13:14:44

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

31122023

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	1	482		484		486	1			
TOTAL		490	1	492		494		496	1			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ①			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

04/04/2024 13:14:44

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Immo- bilis- a-tions	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	581	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SID

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

31122023

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres im. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	3856
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	3856
Déficits de l'exercice	860	676
Total des déficits restant à reporter	870	4532

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

04/04/2024 13:14:44

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D

cadre C

Désignation de l'entreprise : SAS A2SI

Exercice N clos le : 31122023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL 330		TOTAL 350	

Désignation de l'entreprise:	SAS A2SI	Néant	x
Exercice ouvert le:	0 1 0 1 2 0 2 3	et clos le:	3 1 1 2 2 0 2 3
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31 12 2023

SIREN 89528877

Dénomination de l'entreprise SAS A2SI

Adresse (voie) 24 rue du Noir Bonnet

Code postal 59290

Ville WASQUEHAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUMAHDI Nom(s) Mohammed
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 21091962 N° Département Commune BOUJAD Pays MA
Adresse : N° 24 Voie rue du Noir Bonnet
Code Postal 59290 Commune WASQUEHAL Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique BOUMAHDI Nom(s) Samy
Nom marital % de détention 12,50 Nb de parts ou actions 125
Naissance : Date 19031998 N° Département 59 Commune VILLENEUVE D'ASCQ Pays FR
Adresse : N° 24 Voie rue du Noir Bonnet
Code Postal 59290 Commune WASQUEHAL Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 8 9 5 2 8 8 7 7 7

Dénomination de l'entreprise SAS AZSI

Adresse (voie) 24 rue du Noir Bonnet

Code postal 59290

Ville WASQUEHAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BOUMAHDI Nom(s) Sara
 Nom marital % de détention 12,50 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 27091994 N° Département 59 Commune VILLENEUVE D'ASCQ Pays FR
 Adresse : N° 24 Voie rue du Noir Bonnet
 Code Postal 59290 Commune WASQUEHAL Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique BOUMAHDI Nom(s) Adil
 Nom marital % de détention 12,50 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 24051991 N° Département 59 Commune LESQUIN Pays FR
 Adresse : N° 24 Voie rue du Noir Bonnet
 Code Postal 59290 Commune WASQUEHAL Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2023

SIREN

89528877

Dénomination de l'entreprise SAS A2SI

Adresse (voie) 24 rue du Noir Bonnet

Code postal 59290

Ville WASQUEHAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique BOUMAHDI Nom(s) Ines
Nom marital % de détention 12,50 Nb de parts ou actions 125
Naissance : Date 06122001 N° Département 59 Commune VILLENEUVE D'ASCQ Pays FR
Adresse : N° 24 Voie rue du Noir Bonnet
Code Postal 59290 Commune WASQUEHAL Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant

☐ *

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN

8 9 5 2 8 8 7 7 7

Dénomination de l'entreprise SAS A2SI

Adresse (voie) 24 rue du Noir Bonnet

Code postal 59290

Ville WASQUEHAL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique SARL

Dénomination CONSEIL ET DEVELOPPT DES TECHNOLOG DE L'INFORMATION

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 4 0 3 2 2 9 2

% de détention

100,00

Adresse : N° 23

Voie avenue de la Créativité

Code Postal 59650

Commune VILLENEUVE D'ASCQ

Pays FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

04/04/2024 13:14:44



A2SI

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 24 rue du Noir Bonnet

59290 WASQUEHAL

895 288 777 RCS LILLE METROPOLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril, à dix heures, les associés de la société A2SI se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Mohammed BOUMAHDI, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

AS SB IB SB 76

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -676,63 euros au compte "report à nouveau" pour la totalité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Un associé



*

A2SI

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 24 rue du Noir Bonnet

59290 WASQUEHAL

895 288 777 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

Chers associés,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune nouvelle convention visée à cet article n'est intervenue.

Conformément aux statuts de notre Société, nous vous rappelons que des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décrites ci-après ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

Montant des intérêts de compte courant versé par la société CDI TECHNOLOGIES à notre société :

- Montant versé au cours de l'exercice : 3 756,12 €

Le Président



B-7

A2SI

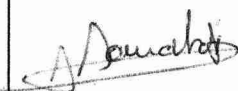
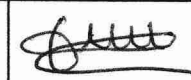
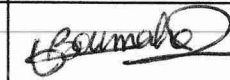
Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 24 rue du Noir Bonnet

59290 WASQUEHAL

895 288 777 RCS LILLE METROPOLE

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024

Associé	Titres*	Voix	Mandataire	Signature
Monsieur Adil BOUMAHDI 32 rue Notre Dame de Nazareth PARIS (Ville de Paris)	125 PP	125		
Madame Ines BOUMAHDI 24 rue du Noir Bonnet WASQUEHAL (Nord)	125 PP	125		
Monsieur Mohammed BOUMAHDI 24 rue du Noir Bonnet WASQUEHAL (Nord)	500 PP	500		
Monsieur Samy BOUMAHDI 24 rue du Noir Bonnet WASQUEHAL (Nord)	125 PP	125		
Madame Sara BOUMAHDI 24 rue du Noir Bonnet WASQUEHAL (Nord)	125 PP	125		
TOTAL sur les 1 000 actions composant le capital social	1 000 PP	1 000		

Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que les associés, présents ou représentés, totalisent 1 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 1 000 voix.

A la présente sont annexés :

- pouvoirs,
- formulaires de vote par correspondance.

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le Président





A2SI

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 24 rue du Noir Bonnet

59290 WASQUEHAL

895 288 777 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -676,63 euros au compte "report à nouveau" pour la totalité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 avril 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

